

DE NOUVEAUX ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable **une charte**. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire et les mesures pour les mettre en œuvre. Ce contrat entre les communes, les intercommunalités, les Départements et les Régions fixe des objectifs communs à atteindre et permet d'assurer la cohérence des actions menées sur le territoire.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis :

- 1. **renforcer la qualité des paysages et la biodiversité** : lutte contre l'artificialisation des sols, intégration de la nature dans tous les projets...
- 2. **s'engager dans la sobriété et la résilience** : préservation de la ressource en eau, soutien à une économie de proximité, accompagnement des évolutions énergétiques...
- 3. consolider les coopérations : appui aux projets locaux, construction d'une gouvernance partagée...

Le territoire ligérien est pleinement concerné par le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et la fragilisation de nos sociétés. Face à ces changements, le partage des connaissances et la mobilisation du plus grand nombre sont nécessaires pour anticiper comme prévenir les mutations. La finalité du projet vise ainsi à **garantir une haute qualité de vie ligérienne à tous les êtres vivants**, en s'appuyant de manière respectueuse sur les ressources du territoire et en dépassant, par la créativité et la coopération, les incertitudes sociales, économiques, écologiques et climatiques.

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.

Rendez-vous sur la page de l'enquête publique pour connaître les modalités de participation, lieux d'enquête publique...: www.parc-loire-anjou-touraine.fr/revision-de-la-charte-2024-2039/lenguete-publique



EN SAVOIR PLUS

RÉVISION DE CHARTE ET ENQUÊTE PUBLIQUE RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS DE LA CHARTE

Vous aimerez aussi



Nos valeurs

Le Parc travaille aux côtés de prestataires touristiques, agriculteurs et artisans pour vous garantir des produits et prestations de qualité...

Lire la suite +



Parnay, entre Loire et coteau

SENTIER DE PETITE RANDONNÉE

BÂTI VIGNOBLE

Parnay

Lire la suite +



Boucle de Raindron -Blaison-St Sulpice

SENTIER DE PETITE RANDONNÉE

VIGNOBLE

Blaison-Gohier

Lire la suite +

Les plus consultés



Les offres d'emplois et stages

Retrouvez sur cette page toutes les offres du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

<u>Lire la suite</u> +

Thème de l'année : Pierre habitée -Cloned

Les enfants pourront appréhender les troglos, le petit patrimoine, les grands édifices, l'histoire d'un village et même la pollution intérieure!

Lire la suite +

Économio Cociale et

Économie Sociale et Solidaire

Lire la suite +